

RENDEZ-VOUS

Aujourd'hui

FRIVILLE-ESCARBOTIN

► Formation sur le thème « Le traitement des points noirs paysagers », organisée par Somme tourisme de 9 h 30 à 12 h 30, à la salle du conseil municipal, dans le cadre du concours des villes, villages et maisons fleuries. Elle est animée par François Marié, architecte paysagiste.

Demain

AIGNEVILLE

► Assemblée générale de l'association Culture et loisirs à 19 h 30, salle de la mairie.

DARGNIES

► Commémoration de la journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Rassemblement à 18 h 45 à la mairie suivi de la cérémonie à la stèle.

WOINCOURT

► Commémoration de la fin de la guerre en Algérie avec le rassemblement à 18 heures à la mairie, suivi de la cérémonie au monument aux Morts et du verre de l'amitié à la salle du bar.

À Venir

AULT

► Assemblée générale de la Pétanque autoise vendredi 29 mars à 18 h 30, à la salle Daurelly.

BOURSEVILLE

► Assemblée générale de l'amicale du Bel âge jeudi 21 mars à 18 heures, à la salle du centre socioculturel.

FRIAUCOURT

► Comptage de gibiers avec la société des propriétaires et chasseurs samedi 23 mars à 13 h 30. Rendez-vous face au cabinet médical.

FRIVILLE-ESCARBOTIN

► Inscriptions à l'école des enfants nés en 2010 (et 2011 suivant la place disponible) mercredi 20 mars et 3 avril, à la mairie. Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé. Au-delà de ces dates prendre rendez-vous auprès de Marylise Robart. La mairie délivrera un certificat d'inscription et l'inscription auprès de l'école aura lieu mercredi 3 avril, dès 17 heures. En cas d'impossibilité à cette date contacter les écoles maternelles Perrault (03 22 30 26 45) ou Prévert (03 22 30 23 11) ou Aragon (03 22 30 27 11).

NIBAS

► Sortie au familistère de Guise et Saint-Quentin, dans l'Aisne, organisée par le club des aînés jeudi 13 juin. Au programme : visite du familistère de Guise le matin, déjeuner et visite du musée du papillon, suivi du musée des métiers d'antan et du musée Motobécane. Tarif : 55 € adhérent et 75 € extérieur. Réservation auprès de Léonce Ternois (03 22 30 29 24).

TOURS-EN-VIMEU

► Messe samedi 23 mars à 18 h 30.

AULT

Les habitants attendent des réponses

La réunion d'Ault environnement, samedi, a permis aux Aultois de poser leurs questions sur l'avenir du front de mer. Qui leur apportera des réponses ?

Samedi, 9 h 45, la salle Daurelly bourdonne. Les habitants se pressent dans la cantine scolaire, prêtée par la mairie. Tous sont venus écouter et poser leurs questions. Ils espèrent des réponses auprès de deux personnes : le préfet auquel une lettre a été envoyée, et le président du syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, Jean-Claude Buisine, qui tiendra une réunion publique en mairie le 29 mars, à 19 heures. Extraits des doléances.

1 L'ANNONCE DE DESTRUCTION DES MAISONS EST-ELLE FONDÉE ?

Le 18 janvier, les cadres du Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard ont lâché une bombe : 80 maisons seraient promises à la destruction. Le plan de prévention des risques (PPR) de 2001 fait office de loi en attendant sa mise à jour, annoncée au printemps, qui statuera. « On a inquiété beaucoup de gens, il y a une responsabilité par rapport à cela, s'insurge Gérald Pailloux, patron de la Flibustière, rue de Saint-Valery. On ne peut pas dire : demain, on va peut-être péter votre baraque, c'est scandaleux ! »

2 QUELLES HABITATIONS SONT CONCERNÉES ?

Ce chiffre de 80 maisons est en lui-même un problème, car il ne correspond pas à celui de la zone rouge du PPR. « Le PPR présente trois zones dangereuses à différentes échéances : rouge, dans 50 ans, rouge hachurée dans 100 ans, bleue qui ne craint pas trop et où l'on peut encore construire, rappelle Juliette Percheron, habitante très documentée de la rue Ernest-Jamart et membre d'honneur de l'association. Le chiffre de 80 maisons correspond exactement à la somme des habitations de ces trois zones. »

3 ABANDONNER LE FRONT DE MER ?

L'aménagement du Moulinet est vu comme un concurrent du front de mer. « La salle de spectacle va coûter 5,5 millions d'euros. Céder la concession aux groupes hôteliers intéressés coûterait 0 € et créerait des emplois ! Comme le port en eau profonde qui reviendrait à la ville après rentabilisation, brandit Juliette Percheron. L'argent économisé peut servir à la voirie, l'assainissement, consolider la digue... ça



Au premier plan, l'un des tuyaux sortant de la falaise qui éveillent les soupçons des habitants quant à la qualité de l'assainissement.

en a besoin, on dirait une ville du Tiers-monde ! »

4 OÙ VONT LES EAUX USÉES ?

« Un bassin de rétention devait être mis en place au bois de Cise, le terrain n'est toujours pas acquis. Or, le problème des falaises vient à 80% des eaux de ruissellement incontrôlées », assure Camille Gonzales-Lopez, président du syndicat des propriétaires du bois de Cise. Là-bas comme à Ault, la configuration en pente du territoire pose problème. Les évacuations seraient en fait drainées vers la mer, à l'image de ces énormes tuyaux qui sortent de la falaise.

5 LA VILLE À L'ABANDON ?

L'origine de l'association, en 1998, est de sauvegarder la ville et de promouvoir son patrimoine. Le problème du front de mer s'est ajouté.

Les membres s'inquiètent de l'état général de la ville. Voirie défoncée, barrières rafistolées avec des tôles ou des plaques de béton, signalétique passée au soleil ou cassée, table d'orientation dénudée, tags... Pour tirer la ville touristique vers le haut, ses habitants demandent des comptes à la municipalité : « Nous avons demandé les comptes-rendus des conseils municipaux. Si nous ne les obtenons pas nous aurons recours au tribunal administratif », menace le président Bernard Motuelle, résolu.

6 DES PISTES D'ACTION

Savoir qui de la ville ou du Syndicat mixte détient les compétences et le pouvoir d'agir. Mettre en évidence le patrimoine, notamment les ruines archéologiques restées fort discrètes. Médiatiser les problèmes. Amasser les documents. Les habitants se sont montrés forts criti-

ques, à la déception de quelques-uns comme Henriette Cohé : « J'ai l'impression que l'on fait le procès de la mairie. » En réponse, Bernard Motuelle rappelle l'aspect résolument apolitique de l'association et commente : « Le 7 mars, nous sommes sortis fortement déçus d'une réunion en mairie. La tâche est complexe. Il ne faut pas s'éparpiller, mais les sujets sont liés. La ville a besoin de soutien. Nous sommes prêts à collaborer avec les élus. Nous devons apporter des éléments solides pour rassurer les personnes et envisager l'avenir. »

M. M.-H.

► www.ault-environnement.com

Plus de photos

► www.courrier-picard.fr

Au pied de la falaise, les gravats de la colère

« C'est une installation artistique. » Dans leur désarroi, les Aultois ont encore de l'humour. L'un des moments forts de cette réunion a concerné la découverte d'une décharge sauvage au cours d'une séance photos sur l'état de la falaise. Elle est installée en pied de falaise sous la rue de Saint-Valery, accessible à tous. Il s'agit de plusieurs tas où s'entremêlent terre, béton, carrelage, tuyaux en PVC, débris de plomberie, ferraille. « Nous avons interrogé le maire, Marthe Sueur. Elle revendique en être à l'origine. Depuis quelques semaines, les employés municipaux déposent les gravats de la démolition des toilettes municipales de la place et d'Onival ». La faïence concassée correspond en effet à celle qui reste sur le mur des toilettes déposées sur la plage d'Onival, à côté de la station de sauvetage en mer. « Le vent et la houle risquent de les disséminer, c'est dangereux pour les baigneurs. C'est aussi une



insulte aux bénévoles qui ont participé le 3 mars à l'opération Somme propre, pour nettoyer le cordon du littoral, s'est emporté le président Bernard Motuelle. Il y a urgence, pour le tourisme non plus, ce n'est pas tolérable ».